

L'avocat Asif Arif trouve normal de venir au boulot avec un tapis de prière sous le bras

écrit par Christine Tasin | 23 octobre 2019



Décidément, en ce moment, c'est "bas les masques partout" ! Quoi qu'ils disent, veuillent, manigancent, interdisent... l'islam est montré du doigt partout. Et de plus en plus de Français obligés de reconnaître que l'islam, et seul l'islam pose problème.

F de souche nous apprenait donc il y a quelques jours que la SNCF avait (dû apprendre ?) appris à ses employés qu'en tant que délégation du service public, l'entreprise ne pouvait accepter des prières dans ses locaux, que ce soit sur le temps de travail ou sur le temps de pose et donc qu'à ce titre nul n'était autorisé à faire entrer dans l'entreprise un outil destinés aux prières (mais de quoi veulent-ils donc parler ? D'un calice avec l'hostie destinés à communier ? D'un chapelet ? On appréciera à sa juste mesure

les circonvolutions langagères de la circulaire. Surtout ne pas viser expressément les musulmans, surtout ne pas parler d'islam... Il est vrai que les syndicats Sud et CGT sont suffisamment cons pour déclencher une grève pour racisme et pour porter plainte à la 17ème chambre pour discrimination...). Bref, plus de tapis de prière à la SNCF et plus le droit de refuser de serrer les mains aux femmes. Enfin !

La SNCF interdit à ses employés musulmans de prier à leur lieu de travail, y compris pendant les heures de pause. Il leur est également interdit d'apporter un tapis de prière. Enfin, le refus de serrer la main d'une personne de sexe opposé sera considéré comme une faute grave.
pic.twitter.com/iytNtiRgKY

– Romain Caillet (@RomainCaillet) [October 19, 2019](#)

<http://www.fdesouche.com/1280905-la-sncf-interdirait-a-ses-employes-de-prier-sur-leur-lieu-de-travail-y-compris-pendant-les-heures-de-pause>

.
Je dis “plus le droit”, parce qu’il est évident que, à la SNCF comme à la RATP ça fait des lustres que ça dure. Ghislaine Dumesnil, pour avoir dénoncé exactement cela... [en 2012 à la RATP](#) a été malmenée et obligée de quitter cette entreprise. Or RATP et SNCF sont dans le même bateau, et l’ex-Présidente de la RATP du temps de Ghislaine est Elisabeth Borne, le Ministre actuel des transports... Macron aurait-il chaud aux fesses après l’attentat de la Préfecture ?

.

Question de Béotienne : Y aurait-il, plus perversement et plus prosaïquement, le désir de faire disparaître les marques de radicalisation chez nombre d'employés de la SNCF afin de ne plus se retrouver mis en question en cas d'attentat, comme après l'attentat qui a coûté la vie à 4 policiers ?

Je soupçonne Macron d'être capable de cela. De se soucier comme d'une guigne de la laïcité et des femmes qu'on insulte en refusant de les saluer mais de penser à ce qui peut arriver... Si un employé de la SNCF tuait pour obéir à Mahomet, il serait tellement plus confortable de dire qu'il cachait bien son jeu et que personne, surtout pas son patron, pouvait deviner ce dont il était capable...

.

Mais même sur une circulaire comme celle-ci qui devrait exister depuis 20 ans dans les sociétés de transport comme la RATP islamisée à plus de 50% et la SNCF réussit à faire sortir de leurs gonds de bons "musulmans modérés".

C'est le cas de Asif Arif

□ *RADICALISATION DE LA SNCF. Interdit d'introduire des tapis de prière dans les trains, interdit de refuser de serrer la main au sexe opposé.*

A ce stade, interdisez le recrutement de musulman ça ira plus vite que ces sous-entendus à 3 balles.
pic.twitter.com/ESrcqEVHHh

– Asif Arif (@AsifArifMa) [October 19, 2019](#)

.

Il est fâché le Asif Arif. Ben oui, il ne faut pas parler de

ce qui fâche... Il ne faut pas parler des musulmans et de leurs pratiques aberrantes qu'ils imposent partout...

Et, surtout, il ne faut pas interdire aux musulmans de se comporter en musulmans, sauf à interdire le recrutement de musulmans. Cet imbécile croit faire de l'esprit quand il met le doigt sur le fond du problème. Tout musulman qui pratique ostensiblement et qui discrimine les femmes (entre autres joyeusetés) est susceptible d'être "radicalisé" comme l'a doctement expliqué en personne Castaner, Ministre de l'Intérieur. De là à interdire le recrutement des musulmans il n'y a qu'un pas... puisque nombre d'entre eux ne sont pas fichus de garder leur religion chez eux pour la pratique privée mais veulent absolument l'imposer à la vue de tous, l'imposer avec ses horreurs et ses discriminations...

Asif Arif est avocat à Paris... Il ne fait pas profiter les pays musulmans de ses lumières, il préfère lutter en France... pour l'islam et donc contre la France.